



## **Influenza aviaire chez le bétail : comment protéger nos troupeau**

Si l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) touche principalement les oiseaux sauvages et la volaille domestique au Canada depuis la fin de 2021, de nouveaux cas de la maladie ont été observés chez des vaches laitières aux États-Unis.

Aucun cas d'influenza aviaire n'a été détecté chez des bovins laitiers au Canada. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) surveille de près la situation aux États-Unis et a mis en place des restrictions à l'importation de vaches laitières en lactation provenant des États-Unis.

Bien qu'il n'y ait eu aucun cas d'IAHP signalé chez des bovins au Canada, le moment est tout indiqué pour vérifier les pratiques de biosécurité au sein de votre équipe et auprès de vos fournisseurs de services, particulièrement dans les installations où sont élevées plusieurs espèces.

Au sud de la frontière, la preuve a été faite que le virus se transmettait des vaches en lactations infectées à d'autres animaux, notamment d'autres vaches, des chats et des volailles.<sup>2</sup> On ne sait toujours pas exactement comment l'IAHP se propage des bovins infectés aux volailles. Or, on sait que le lait cru de vaches infectées constitue une matière à risque élevé<sup>2</sup> et que la transmission [par la voie des humains et de l'équipement est possible](#).

La situation évolue rapidement au fur et à mesure que de nouvelles données et informations sont disponibles. Ce qui ne change pas toutefois, c'est l'importance de la biosécurité : la vigilance est de mise et l'application quotidienne de mesures de biosécurité adéquates dans les fermes est importante pour protéger non seulement vos troupeaux, mais aussi ceux des fermes voisines.

### **Biosécurité accrue dans les exploitations élevant de multiples espèces**

Toute surface contaminée est un vecteur potentiel de transmission du virus.

Les fermes où sont élevés à la fois de la volaille et du bétail devraient prendre des mesures de précaution supplémentaires pour prévenir la contamination croisée :

- Tenir la volaille à l'écart du bétail.
- Ne pas utiliser le même équipement d'un poulailler à l'autre.
- Le personnel s'acquittant des tâches dans les étables devrait être différent de celui des poulaillers.
- Si les employés doivent faire des allées et venues entre les deux types de troupeaux, avant d'entrer dans un poulailler, ils devraient chaque fois :
  - Changer leurs chaussures (comme cela est exigé actuellement);
  - Changer de vêtements;
  - Se laver les mains soigneusement.



- Tenir le bétail à l'écart des étangs et des oiseaux aquatiques sauvages.
- Surveiller les symptômes chez le bétail et signaler immédiatement les maladies à leur vétérinaire.
- Veuillez consulter les [directives de l'ACIA](#) pour de plus amples informations.

Références :

1. Agence canadienne d'inspection des aliments, 2024. Échantillonnage de lait commercial et tests de détection de fragments viraux de l'influenza aviaire hautement pathogène au Canada. Consulté le 28 juin 2024. [En ligne](#).
2. Organisation mondiale de la santé animale, 2024. Influenza aviaire hautement pathogène chez les bovins. Consulté le 28 juin 2024. [En ligne](#).